



Ligue de Normandie des Échecs

**COMITE DIRECTEUR de la LIGUE DE NORMANDIE DES ÉCHECS**

**18 février 2020 à ÉVREUX**

**Début de séance 18h00**

Présents : Mireille Lemière, Michel Hacout, Bruno Adeline, Hubert Benéteau, Antoine Canonne, Guillaume Capton, Casimir Coiffait, Christian Clin.

Excusés : Philippe Chatel, Anne Maréchal-Dinelli.

Absents :

**Ordre du jour**

- Point sur la saison (licences, stages, formations, interclubs, etc..)
- Point financier
- Secteur féminin
- Préparation de l'AG de juin
- Questions diverses



## Ligue de Normandie des Échecs

### **Point sur la saison**

Licences : Le nombre de licenciés est resté stable comparé à la saison passée à la même période.

Une légère baisse des licences A et une faible augmentation des licences B est constatée.

Guillaume Capton informe que le Département du Calvados envisage de différencier les licences A des licences B pour l'attribution de l'aide de 8 euros par licencié aux clubs.

Si une telle décision était confirmée, il faudrait s'attendre à une baisse des licences B dans son département.

Stages : Bruno Adeline n'a pas de demandes de formation de la part des clubs.

Il constate que nombre d'arbitres n'ont pas l'ASP (Attestation de Stages pratiques) alors que celle-ci s'obtient en une demi-journée.

Équipe Talents : Hubert Benéteau dresse un bilan de l'Équipe Talents.

Actuellement douze jeunes suivent les cours depuis le début de la saison.

Il propose d'accueillir sept joueurs supplémentaires déjà ciblés. Ces jeunes pourraient choisir soit une cession de 20 heures de cours à 300 euros ou 10 heures à 150 euros.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Il constate qu'aucun jeune du Calvados ne fait partie de l'Équipe Talents actuellement. Il y a au moins deux raisons à cela. Il n'y a pas de formateur candidat et certains clubs ne suivent pas la procédure pour l'inscription (Adresser la candidature au Comité Départemental).

Interclubs : La saison bat son plein. Concernant l'éventualité d'une révision de la structure interclubs, il convient d'attendre l'AG même si cela reportera d'une saison une éventuelle décision de réforme.



## Ligue de Normandie des Échecs

### **Point Financier**

Le solde au 17 décembre est positif. Il s'élève à 36510,18 euros.

Le reversement de la part ligue par la FFE est de 5441,70 euros en baisse de 2837 euros par rapport à la saison dernière.

La différence correspond à la part des Comités Départementaux qui est directement reversée par la FFE aux Comités.

A noter que la part de l'Eure n'a pas été versée car ce département n'a pas fourni les pièces demandées par la fédération (PV de l'AG 2019, Rapport financier 2019, RIB).

*Hors réunion : Ch. Hatton a confirmé avoir fait depuis le nécessaire auprès de la Fédération.*

Dépenses à venir : environ 8000 euros pour le financement de l'Équipe Talents et l'Équipe Espoirs.

Une demande de subvention a été faite à la région Normandie par Michel Hacout.

Les comptes étant sains, le président propose de voter l'achat de trois échiquiers électroniques supplémentaires (la ligue en possède déjà 5) pour un montant de 1500 euros.

Proposition acceptée à l'unanimité.

### **Féminines**

Nationale II féminines : Pas d'équipes engagées en NIIF dans la zone Haute-Normandie.

En Basse-Normandie, la compétition sera organisée par le club des Cavaliers d'Hérouville le dimanche 1<sup>er</sup> mars dans le cadre de la semaine des échecs au féminin.

Coupe de la Parité : En Haute Normandie, la compétition sera organisée le dimanche 8 mars par le club du Petit Caux.

En Basse-Normandie, la compétition sera organisée le dimanche 8 mars par le club des Cavaliers d'Hérouville.



## Ligue de Normandie des Échecs

### **Préparation de l'AG électorale de juin 2020**

L'Assemblée générale électorale se tiendra à **Grand-Quevilly** le **samedi 27 juin 2020**.  
La convocation sera envoyée aux présidents de clubs en son temps.

Rappelons que le vote par correspondance est admis dans le cadre de ces élections.

Le bureau de la ligue va constituer une Commission de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE) dont la mission sera de veiller au bon déroulement des élections.  
Elle comprend deux titulaires et deux suppléants.

#### **Calendrier**

Limite de dépôts des listes : **27 mars 2020** (3 mois avant l'AG électorale)

Validation des listes par la CSOE : **27 avril 2020** (2 mois avant l'AG électorale)

AG électorale : **samedi 27 juin 2020**

#### **Questions diverses**

RAS

Séance levée à 19 heures 30.

Merci au club d'Évreux pour l'accueil.